## 1. Matignon débloque le projet du domaine de Grignon

Le cabinet de Gabriel Attal a arbitré en faveur d'une structure ad hoc pour le domaine de Grignon. AgroParisTech trouvera sa place, avec des collectivités locales, aux côtés de financeurs privés qui assureront la location de laboratoires et d'une salle de congrès.

Publié le 14.06.2024 à 6h20 Lecture 2 minutes Daniel Bernard



Le château de style Louis XIII au domaine de Thiverval-Grignon près de Paris. © Kenzo Tribouillard/AFP

Le dossier du domaine de Thiverval-Grignon se débloque. Au terme d'un arbitrage de Matignon, l'État a fini par trouver un montage alternatif au projet de vente envisagé en 2020 sur ce site majeur de l'agronomie, composé d'un château Louis XIII, de nombreuses dépendances et de près de 300 hectares de terres agricoles et de bois, proche de Versailles. Cet hiver, des sans-abri y avaient trouvé refuge, avant que le préfet des Yvelines n'y installe des réfugiés de Mayotte, suscitant immédiatement les manifestations d'hostilité du Rassemblement national et de Reconquête!.

Selon nos informations, l'école <u>AgroParisTech</u> pourra y maintenir ses activités, dans le cadre d'une future société universitaire locale immobilière (SULI), en partenariat avec la région Île-de-France, le département des Yvelines et la communauté de communes, d'une part, et des investisseurs privés intéressés pour valoriser le domaine autour d'un projet économique d'intérêt général, d'autre part.

## **Denormandie sur les rangs**

Pour conduire le nouveau projet, à l'horizon 2027, l'État prépare la nomination d'un président qui, appuyé par un directeur général, aura comme premier rôle d'organiser le tour de table. Signe de l'importance du poste : <u>Julien Denormandie</u>, ancien ministre de l'agriculture, dont le nom circulait depuis plusieurs semaines, envisage de se porter candidat.

Depuis l'annonce de sa cession par la <u>Direction immobilière de l'État</u> en 2020, le site avait aiguisé les appétits du <u>Paris Saint-Germain</u> (PSG), puis du promoteur immobilier <u>Altarea</u>. La vente du domaine au profit de ce dernier a finalement été annulée par le tribunal administratif de Versailles en février 2024. Pour sortir de l'impasse, le gouvernement avait commandé un rapport à l'<u>Inspection générale des finances</u> et au <u>Conseil général de</u> <u>l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux</u>, dont les préconisations ont ainsi été retenues. Le projet "Grignon Campus", porté par l'association <u>Patrimoine AgroParisTech</u> <u>Paris-Grignon</u>, qui avait largement mobilisé contre la cession, suggérait la même orientation.

## Partenariat public-privé

Selon le schéma retenu après consultation des ministères des finances et de l'agriculture, la future SULI sera chargée de la gestion du domaine de Grignon intra-muros, ainsi que de la ferme expérimentale. En revanche, la commune de Thiverval pourrait se porter acquéreur de la cité de Grignon, composée des anciens logements des professeurs. D'un point de vue capitalistique, l'État apportera le domaine, laissant son exploitation à la charge des financeurs privés.

Le montant des travaux à prévoir est estimé entre 30 et 50 millions d'euros, avec un fonds de roulement d'environ 20 millions d'euros. L'exploitation d'un futur centre de congrès sera l'une des sources de profit, avec la location des laboratoires délaissés par l'<u>Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement</u> (Inrae), désormais installé sur le plateau de Saclay. Le projet prévoit également la mise en location des 350 logements sociaux que compte le site, après leur réhabilitation.

**Daniel Bernard**